



# Fiche de restitution :

## Atelier Environnement marin / risques / éducation

**Président :** Mme Micheline JACQUES (vice-présidente de la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy, présidente de l'agence territoriale de l'environnement )

**Secrétaire :** Mme Sophie BRUGNEAU (AFB) et M. Jean-Baptiste MAISONNAVE (DM Martinique)

**Rapporteur :** M. Jacques BAJAL (Comité Martiniquais du Tourisme)

### COMPTE RENDU

Le diagnostic interne de la thématique permet de faire ressortir les atouts et faiblesses, c'est-à-dire ce qui caractérise la thématique abordée	
ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>- Originalité de la faune, présence d'espèces emblématiques =&gt; attrait scientifique et touristique</li><li>- Diversité et connectivité des habitats côtiers</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fragilité liée à l'endémisme et à la richesse spécifique (nombre d'espèces) peu élevée</li><li>- Disparition par le passé de certaines grandes espèces (grand mérou, lamantin) et déséquilibre trophique dans les espèces côtières exploitées (absence des grandes espèces et des individus de grande taille)</li><li>- Dégradation des habitats benthiques (herbiers, récifs) avec risque de dépassement du seuil de résilience pour les communautés coralliennes</li><li>- Atteintes aux écosystèmes forestiers côtiers (mangroves, etc) facteurs de filtration des apports terrigènes</li><li>- Sensibilisation à la mer à l'école</li></ul>

**Le diagnostic externe à la thématique permet de faire ressortir les opportunités et les menaces à la thématique**

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances suffisantes pour engager des actions significatives de réduction des pressions</li> <li>- Protection réglementaire de plusieurs groupes d'espèces emblématiques : tortues, mammifères marins, coraux, oiseaux marins (A.P.), mangroves</li> <li>- Aires marines protégées (AMP) : couverture satisfaisante, plan de gestion et équipe dédiée</li> <li>- Outils stratégiques d'orientation et d'action : SDAGE, contrat de baies/bassins, stratégie CDL, etc</li> <li>- Stratégies régionales pour la biodiversité (SRB, TVB, SRCE) à construire</li> <li>- Des services de police coordonnés (COPOLEN, MIPE, MISEN)</li> <li>- État des lieux du SDAGE arrive en complémentarité avec l'état des lieux du DSB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement privé ou collectif en mauvais état et faible taux de raccordement aux réseaux collectifs</li> <li>- SDAGEs ne sont pas encore entièrement tournés vers le littoral</li> <li>- Influence des pratiques agricoles (érosion des sols, produits phytosanitaires, effluents d'élevage) sur la qualité des eaux côtières</li> <li>- Influence des pratiques récréatives (sportives, festives, etc) sur l'environnement marin</li> <li>- Pas de mesures de protection des habitats herbiers notamment vis à vis des mouillages</li> <li>- Influence de la pêche sur les populations d'herbivores</li> <li>- Réglementation de la protection des zones humides non applicable en outre-mer → <i>adaptation à venir de la réglementation pour la protection des zones humides</i></li> <li>- Aires marines protégées (AMP) : manque de mesures de protection fortes dans les plans de gestion des AMP</li> <li>- Espèces invasives</li> <li>- Expertise sur le milieu marin repose sur un faible nombre d'experts scientifiques</li> <li>- Capacités d'analyse (laboratoires) incomplètes</li> <li>- Nombreuses épaves de navires (BHU) avec un stock grandissant (cyclones, abandon de navires, etc)</li> <li>- Manifestations nautiques importantes, non anticipées, avec un impact fort sur l'environnement marin</li> <li>- Moyens de contrôle sur le terrain qui s'abaissent chaque année</li> </ul>

## DÉFINIR LES AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES DU DSB

**ENJEU MAJEUR** : La reconquête du milieu pour un développement durable  
C'est enjeu majeur est ensuite décliné au travers de plusieurs enjeux secondaires.

<b>Enjeu à l'échelle du bassin</b>	<b>Axe stratégique à inscrire au DSB</b>	<b>Quelle est la priorité donnée (fort / moyen / faible) ?</b>	<b>Quelles actions</b>
Favoriser une meilleure prise en compte des enjeux marins par les outils / la gouvernance terrestre en vue de limiter les pressions d'origine terrestres sur les milieux marins	<p>S'assurer de la prise en compte des orientations stratégiques déclinées dans le DSB dans les stratégies élaborées au niveau terrestre (SDAGE, SRPNB...)</p> <p>Promouvoir la prise en compte de la sensibilité des milieux marins dans la mise en œuvre des politiques publiques terrestres et aquatiques (notamment DCE), notamment l'adaptation des normes de rejets au contexte récifal</p> <p>Acquérir de la connaissance (pressions sur les milieux, seuils, etc)</p> <p>Favoriser l'abaissement les niveaux de rejets des exploitants de l'assainissement</p>		Mettre à disposition des sphères de gouvernance en charge de la mise en œuvre régionale des politiques publiques les éléments synthétiques de connaissance sur la sensibilité des milieux
Réduire les pressions maritimes par une organisation spatiale des activités maritimes	<p>Renforcer les mesures de protection forte au sein des Aires Marines Protégées existantes</p> <p>Mettre en place plus d'arrêté de protection de biotope pour protéger des zones marines sensibles (vis-à-vis de manifestations nautiques par ex)</p> <p>Réduire l'impact des mouillages forain en encourageant la mise en place de ZMEL, gérées et professionnelles</p> <p>Mettre en place un label pour les ZMEL</p>		<p>Mettre en place plus d'arrêté de protection de biotope pour protéger des zones marines les plus sensibles vis-à-vis des activités les plus impactantes (ex :de manifestations nautiques)</p> <p>Mettre à disposition des collectivités des documents d'aide à la décision identifiant les secteurs à fort enjeu de préservation (SMVM)</p> <p>Accompagner les élus dans la demande puis la gestion de leurs ZMEL (construction du dossier, choix des dispositifs, choix du site, dispositifs de gestion pour la récolte des déchets et eaux grises/noires, etc)</p> <p>Sensibiliser les élus par la mise en place d'un label maritime éco responsable. ZMEL</p>
Sensibiliser les publics, développer les consciences (rendre	<p>Développer la conscience maritime chez les plus jeunes</p> <p>Diffuser et vulgariser la connaissance sur l'environnement marin envers les usagers de la</p>		<p>Intégrer la sensibilisation à l'environnement marin dans les programmes scolaires</p> <p>Multiplier les aires marines</p>

acteurs ?)	<p>mer (jeunes, adultes, élus)</p> <p>Développer la culture de la mer / culture maritime (pratiques sportives, sorties scolaires, etc)</p> <p>Rendre les publics acteurs de la protection des milieux (aires marines éducatives, etc)</p> <p>Sensibiliser les élus à la nécessaire reconquête du milieu marin</p>	<p>éducatives / zones humides éducatives et impliquer les scolaires et familles dans leur gestion</p> <p>Intégrer dans les Diplômes d'État des pratiques sportives un module environnemental</p> <p>Former les opérateurs touristiques à l'environnement marin en intégrant des modules environnementaux dans les formations professionnelles (ex : à l'école de la mer/Martinique)</p> <p>Organiser les journées de ramassage de déchets en mer</p>
Mieux encadrer les activités en mer	<p>Encadrer d'un point de vue environnemental les manifestations nautiques et améliorer la lisibilité des réglementations environnementales auprès des pétitionnaires</p> <p>Pérenniser la pêche professionnelle via les arrêtés pêche (y compris la lutte contre la pêche informelle) ou la protection d'espaces (zones fonctionnelles halieutiques, cantonnement de pêche) permettant de protéger la ressource halieutique</p> <p>Encadrer l'utilisation de certaines épaves (pas en polyester) en tant que récif artificiel et reconnaître leur attrait touristique</p>	<p>Établir un cahier des charges afin de restreindre/écarter certaines activités ne respectant pas les milieux et l'environnement</p> <p>Eco-responsabilité des manifestations sportives</p> <p>Avoir des réglementations pêche cohérente entre les territoires et lutter contre la pêche fantôme</p> <p>Mettre en cohérence les réglementations pêche entre les territoires</p> <p>Prévoir des clauses de revoyures communes pour la révision des arrêtés pêche</p> <p>Encourager les réseaux citoyens de surveillance contre la pêche informelle</p>

Autres thématiques enjeux abordés sans être approfondis :

- Poursuivre l'acquisition de connaissance nécessaire à la reconquête des milieux (pressions sur les milieux, seuils, etc). Cela n'a pas été défini durant l'atelier (ex : relations activités/pressions/impacts, seuils de tolérance aux polluants, dégradabilité des engins de pêche en cas de perte...)
- Disposer de moyens de contrôle suffisants pour assurer le respect des réglementations existantes (la question d'une surveillance citoyenne a été abordée)
- Gestion touristique en mer, notamment sur les sites sensibles et protégés
- La pollution au chlordécone
- L'impact environnemental des échouages massifs de sargasses
- Le dragage et le clapage en mer (lorsque c'est possible)